

Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement

Les Canadiens comprennent ce qui distingue le Québec; pourquoi alors les chefs politiques tardent-ils tant à intervenir?

par David Stewart-Patterson

Conseiller principal, politiques et communications

Nous, les Canadiens, nous échinons à mettre en place un système politique plus efficace. Nous ne le faisons pas avec cet enthousiasme ou ce sentiment d'urgence que pourraient ressentir ceux qui construisent une nation. Nous solidifions l'ossature du fédéralisme, mais nous semblons incapables d'en pénétrer l'âme.

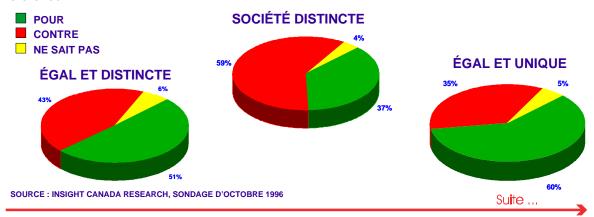
Il nous faut discerner les vastes horizons de valeurs et d'expérience qui constituent la substance de ce qu'est le Canada, mais il faut aussi bien comprendre que le Québec en fait partie intégrante, et qu'il éprouve maintenant une profonde désillusion. Peu importent les luttes de pouvoir, les transferts de responsabilités ne sauraient seuls suffire à persuader les Québécois qu'il est avantageux pour eux de demeurer Canadiens.

Il ne s'agit pas en fait d'un simple débat sur des pouvoirs spéciaux. Les francophones du Québec appartiennent à une collectivité qui doit se sentir, non pas simplement en sécurité, mais qui doit aussi se sentir bienvenue au sein de cette collectivité plus grande, le Canada.

La très grande majorité des Canadiens semblent comprendre et accepter cet état de fait, ce qu'a confirmé un sondage mené par Insight Canada Research en octobre dernier, un an après le référendum. Ce sondage indique que les deux tiers des Canadiens à l'extérieur du Québec pensent que la reconnaissance du caractère distinct du Québec permettrait à l'Assemblée nationale de protéger plus efficacement la langue française. Seulement 12 p. 100 des répondants ont exprimé l'avis qu'une telle reconnaissance se traduirait par des rentrées d'argent supplémentaires pour la province.

Même la possibilité de conférer des pouvoirs spéciaux à certaines provinces a reçu un appui marqué. Lorsqu'on leur a demandé si les provinces pouvaient à la fois être égales entre elles et posséder des pouvoirs spéciaux adaptés à leur situation propre -- on donnait l'exemple du pétrole pour l'Alberta, des pêches pour la Colombie-Britannique et de la langue pour le Québec --, 72 p. 100 des personnes interrogées ont choisi cette vision de l'égalité des provinces axée sur la souplesse, plutôt qu'un concept rigide de traitement uniforme à l'égard de toutes les provinces.

Pourtant, lorsqu'il leur a été demandé de but en blanc s'ils appuieraient la reconnaissance du caractère distinct du Québec et l'enchâssement de cette reconnaissance dans la constitution, 37 p. 100 ont dit oui, et 59 p. 100 ont répondu non. Ce rejet semble cependant tenir plutôt à la formulation de la question qu'à son sens (voir diagrammes).



BUSINESS COUNCILON NATIONALISSUES CONSEL CANADIEN DESCHEFS D'ENTREPRISE

90 Sparks Street, Suite 806 - 90, rue Sparks, bureau 806 OTTAWA Canada K1P 5B4

Telephone (613) 238-3727 Téléphone · Facsimile (613) 236-8679 Télécopieur E-mail address bcni@flexnet.com Courrier électronique

OPINIONS

suite de la page 1 ...

Lorsque la question a été reformulée pour bien faire valoir que, tout en étant égal aux autres provinces, le Québec constitue aussi une société distincte, du fait de la langue française, de sa culture et de ses institutions, 50 p. 100 des répondants l'ont appuyé, contre 43 p. 100 qui étaient contre.

Enfin, lorsque d'autres modifications ont été apportées à la question afin de demander aux personnes interrogées si elles seraient en faveur de la reconnaissance constitutionnelle du Québec comme province unique en raison de la langue française, de sa culture et de ses institutions, 60 p. 100 ont répondu oui, et 35 p. 100 seulement ont dit non. On peut ainsi constater le pouvoir desmots.

Les participants aux conférences Confédération 2000, organisées par le CCCE, ont convenu que la clé de la reconnaissance constitutionnelle consiste à éviter les pièges sémantiques: «Nous sommes d'avis qu'il est important de reconnaître le caractère unique du Québec et d'assurer que le Québec ait la capacité de protéger et de promouvoir ce caractère à l'aide d'une reconnaissance formelle dans la Constitution -selon la formulation qui pourra le mieux décrire ce caractère et être le mieux comprise et acceptée par les Québécois et Québécoises et les autres Canadiens et Canadiennes.»

Le Parlement fédéral a adopté une résolution reconnaissant le caractère distinct du Québec, mais ses termes n'ont pas eu d'écho dans l'esprit du public. Les prochaines élections fédérales seront une occasion parfaite pour les chefs de tous les partis politiques de faire le preuve que cette résolution reflète la volonté des Canadiens, et qu'elle n'était pas simplement une mesure de circonstance.

Toutefois, un seul gouvernement ne peut décider de l'avenir de notre pays. Thomas d'Aquino, président et chef de la direction du Conseil canadien des chefs d'entreprise, déclarait récemment à l'occasion d'un discours que l'un des moyens de faire progresser toute cette question pourrait consister en une initiative concertée des premiers ministres des gouvernements du Canada, qui conduirait à l'adoption, dans chacune des assemblées législatives, d'une résolution reconnaissant le Québec pour ce qu'il est et formulée de manière à être comprise et acceptée par les Canadiens.

Ces résolutions, pas plus que la résolution fédérale, ne suffiraient en soi à assurer une reconnaissance constitutionnelle du caractère unique du Québec. Par contre, elles véhiculeraient un message éloquent à l'intention des Québécois : les autres Canadiens reconnaissent le caractère unique du Québec et le perçoivent comme l'un des éléments qui contribuent à définir notre pays; ils sont en outre prêts à marquer officiellement cette reconnaissance en l'enchâssant dans la constitution aussi rapidement que possible.

Certains premiers ministres hésitent à emprunter cette voie, car ils sentent bien que les Canadiens en ont assez de se faire rebattre les oreilles avec la constitution et de subir les guerres de rhétorique qui s'ensuivent. Les Canadiens veulent que leurs chefs se concentrent sur les questions qui les touchent directement dans leur vie de tous les jours. Or, la reconnaissance de l'identité et des aspirations du Québec est étroitement liée aux besoins matériels élémentaires de la population, et les effets en sont bien plus immédiats que ne le seraient les conséquences d'une séparation éventuelle.

Une résolution de la question de l'unité nationale serait un témoignage capital du potentiel du Canada. Les Canadiens veulent des emplois dès aujourd'hui, mais, plus encore, ils veulent qu'on leur présente une vision plausible d'un avenir meilleur. Ériger un pays, cela ne se fait pas avec des concessions et des apaisements. Cela tient plutôt à l'espoir et aux encouragements. Il est temps que nos chefs fédéraux et provinciaux cessent leurs querelles et retroussent leurs manches.

OPINIONS est une publication du Conseil canadien des chefs d'entreprise (CCCE) dont l'objectif est d'offrir aux lecteurs une perspective du milieu des affaires sur divers sujets d'intérêt pour nos membres. Les opinions qui y sont exprimées sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement les positions du CCCE Vous pouvez faire part de vos questions et commentaires en communiquant avec le rédacteur d'Opinions, David Stewart-Patterson.